

Projet de la ferme acadienne n°10

Présentation du 28 avril 2023

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE

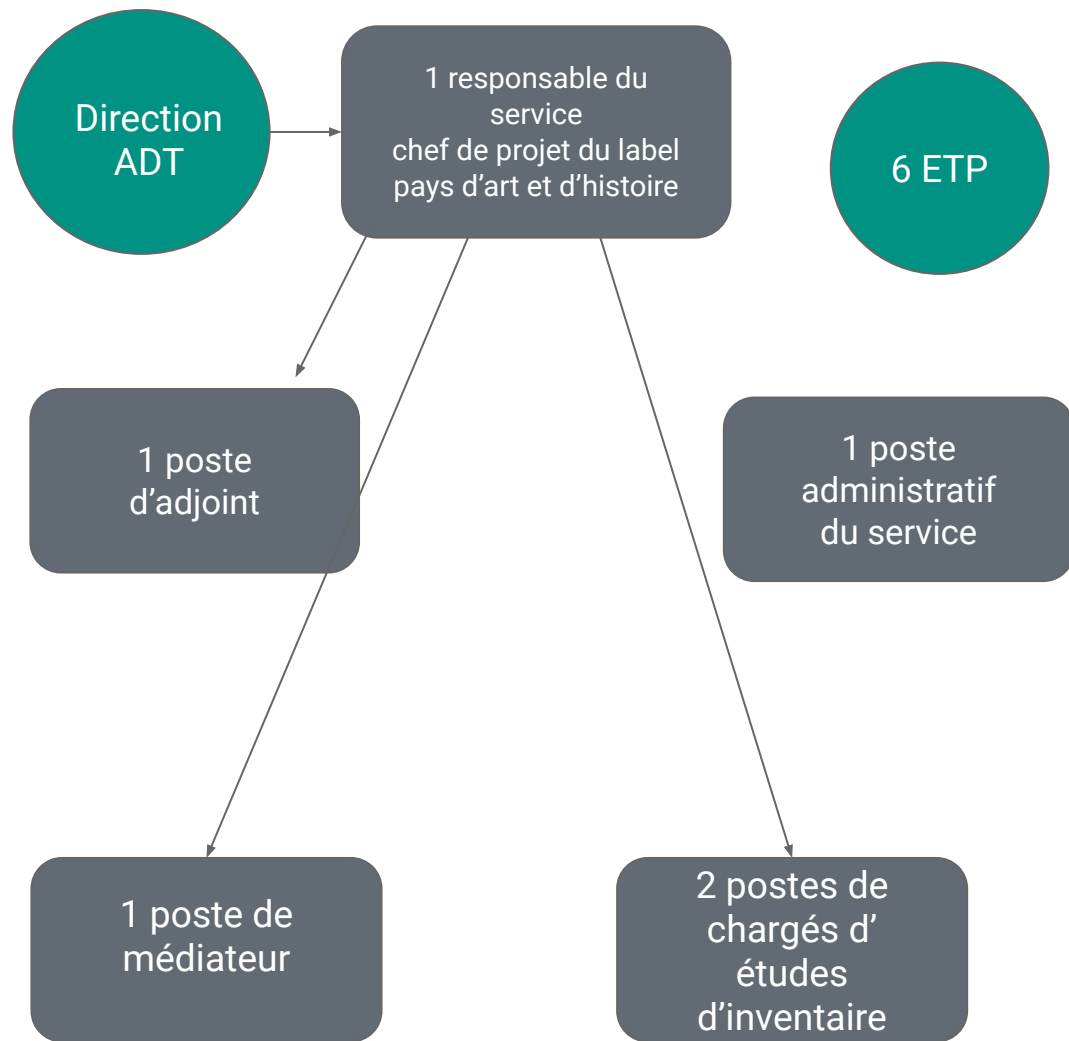
Organisation du service

-les activités du service s'appuient sur l'axe n°4 du projet de territoire:

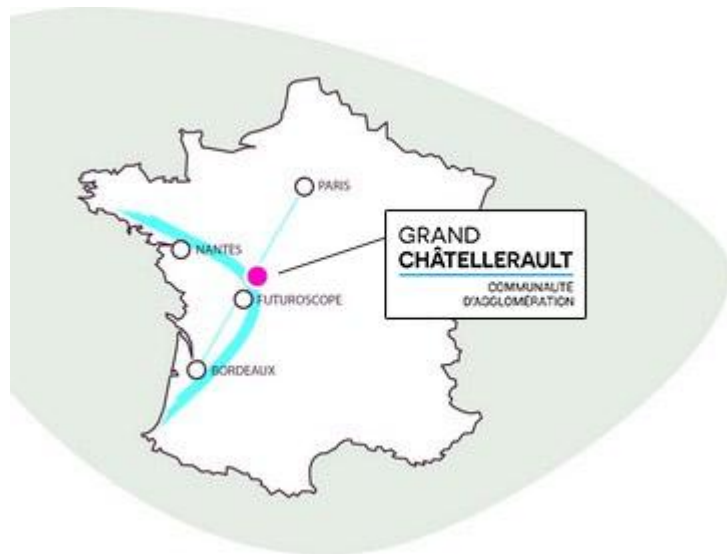
- Valoriser et mailler les ressources patrimoniales et touristiques de notre territoire

-Le service a pour missions principales:

1. La gestion du label "Pays d'art et d'histoire"
2. La protection du bâti et du mobilier
3. La connaissance du patrimoine avec l'inventaire général
4. La médiation du patrimoine (bâti, immatériel, naturel...)



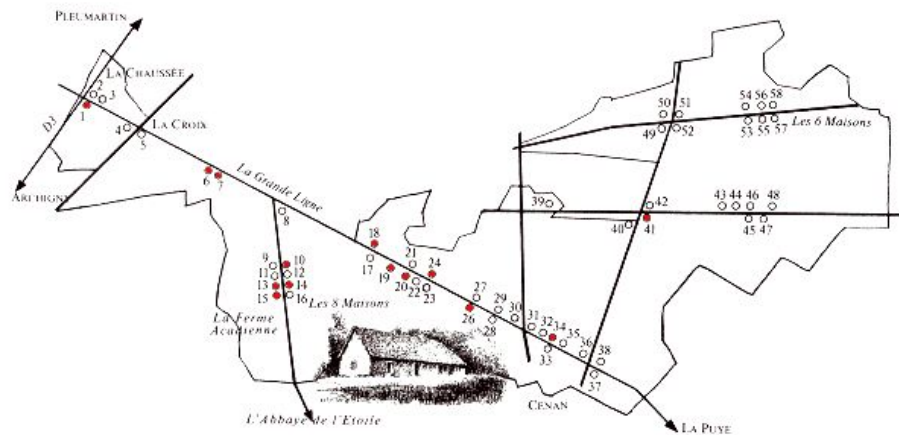
Situation de la ferme acadienne n°10





© www.pixAile.com

57 maisons construites en 1773 pour accueillir les familles acadiennes



Un patrimoine vernaculaire



Ferme acadienne n°10, dans le lieu-dit les huit-maisons



grand dérangement de
1755



Dans les années
2000 mise en
place d'un
"musée"

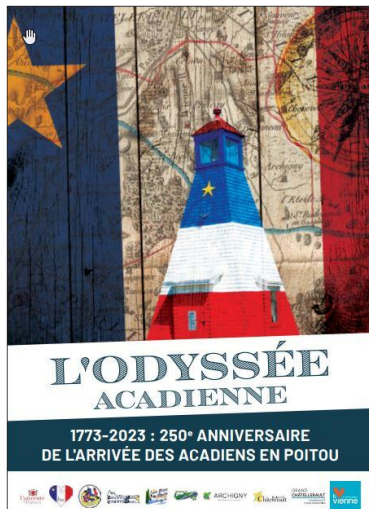


La symbolique de la ferme acadienne

En 2020, la ferme
acadienne c'est pas plus
de 300 visiteurs



Les associations demandent la
réouverture et le maintien du musée
de la ferme acadienne



Qu'est-ce que la
collectivité
décide?

Chronologie de l'étude





Carte mentale du diagnostic

□ Enjeu : pérenniser le bâti de la ferme acadienne n°10

□ Objectif stratégique n°1: sensibiliser la population locale

- Objectif opérationnel 1: Construire un discours unique
- OP 2 : Créer une médiation de fond
 - Action 1: mallette pédagogique
 - Action 2 : exposition itinérante
 - Action 3 : exposition virtuelle via Aliénor
 - Action 4: Focus sur le patrimoine acadien
 - Action 5 : animation du territoire
- OP 3: Construire un dispositif mémoriel
 - Action 1 : recueil de mémoires
 - Action 2 : créer un dispositif pour une laisser une trace de son passage sur le site
 - Action 3 : Proposer un souvenir à ramener
- OP 4 : participer aux festivités mémorielles 2023
 - Action 1: animation sensible du territoire
 - Action 2: la restauration du plan
 - Action 3 : lancement du recueil de mémoires
 - Action 4 : inauguration du dispositif sur site des témoignages qui permet de laisser une trace de son passage
 - Action 5 : inauguration de la plaque signalétique

□ Objectif stratégique n°2: inscrire la ferme dans les parcours quotidiens

- OP 1: Inscrire sur les parcours randonnées pédestres et vélos
 - Action 1 : création d'un ou plusieurs parcours vélo
 - Action 2: Création d'un ou plusieurs parcours randonnée
- OP 2: Inscrire le lieu dans les réflexions sur l'éco-construction
 - Action 1 : Mise en valeur des techniques de construction
 - Action 2 : réflexion sur les manières d'habiter
 - Action 3 : Réflexion sur la transformation d'un Monument Historique en maison moderne

□ Objectifs stratégique n°3: Aménager la parcelle

- OP 1: Renouveler le mobilier
 - Action 1: mettre en place une plaque mémorielle sur le premier musée de France acadien
- OP 2: Renouveler les outils de médiation
- OP 3 : Restaurer et entretenir le bâtiment

Vue du port et de la ville de Lissabon, Azores,
40° 11' N, 16° 46' O, Université Commons, domaine public.

Les Acadiens, colons français partis
outré-Atlantique dès 1604,
sont chassés de leur territoire
— en Amérique du Nord — par les
Anglais 150 ans plus tard. Ce peuple
francophone est forcé d'émigrer
de ce territoire de Nouvelle-France
nommé l'Acadie lors du
« Grand Dérangement » de 1755.
Certains fuient vers la côte
nord-est américaine, les Antilles
puis la Louisiane. D'autres sont
déportés vers l'Angleterre puis
la France, ces derniers dans des
conditions extrêmement difficiles.

De 1758 à 1763, ce sont
principalement les ports des côtes
françaises qui voient débarquer
ces réfugiés. La France, terre de
leur départ, devient terre de
leur nouvel exil.



L'Acadie en 1754. © Wikimedia Commons, domaine public

À la demande du roi Louis XV en 1772, le marquis de Pérusse des Cars, seigneur de Montheolm, propose d'accueillir environ 1500 habitants de ses terres. Ils seront répartis sur les paroisses d'Archigny, Cenat, La Puye et Saint-Pierre-de-Mallé dans le cadre d'un projet d'établissement et de gestion des familles.

Entre octobre 1773 et juin 1774, de nombreux Arsaciens – certains venus de Saint-Dominge – arrivent à Châtellerauloup. Passés par La Rochelle où ils ont d'abord été regroupés, ils espèrent des jours meilleurs. Un millier d'entre eux reste en ville, tout près d'ici, dans le faubourg de Châteauneuf. Ces nouveaux habitants sont majoritairement des pêcheurs, des forestiers et des artisans. Ils vivent particulièrement de la solde de l'État.



Plan cadastrale - Plan de la Colonie acadienne du Poitou. Vincent Amirault, 1793.
© Communauté d'agglomération de Grand Châteauneuf

Isis sont environ 50 à rejoindre la région d'Archigny dans une entité agraire construite par eux. Les fermes – certaines sont groupées – sont réparties principalement de part et d'autre d'une ligne droite, un chemin menant de Châtelleraut à Saint-Savin. Cette colonie est établie entre Montheorin et La Puys dans des brandes, terres où poussent des plantes pauvres de taillis et de sous-bois.

Les maisons bâties selon des plans rationalisés sont plutôt confortables, couvertes d'ardoises, dotées d'un terrain, de quelques bêtes et d'instruments de culture. Cette expérience inspirée par le marquis fut un échec, l'installation massive en Poitou ne vit jamais le jour, mais quelques familles résistèrent aux départs et restèrent notamment sur ce qui était devenu la « ligne acadienne ».

En plus de leur déracinement et du mal du pays, les Acadiens partagent les préoccupations et la misère des paysans locaux. La disette et les difficultés de défrichement et du travail de la terre détériorent leur quotidien. De nombreux colons sont bien décidés à repartir. Les meneurs de la révolte demandent avec insistance à émigrer en Louisiane. Plusieurs milliers des leurs – passés par la Guyane et les Antilles – y sont installés et y vivent, paraît-il, très heureux. Les fermes des Brandes ne sont quasiment plus exploitées. De plus, quelques habitants locaux sont hostiles et veulent se débarrasser de ces colons dont ils jalouent ce qu'ils considèrent comme des privilèges.

Avec le soutien du comte de Blossac, intendant du Poitou chargé de l'établissement acadien, le Marquis de Pérusse des Cars envisage de faire partir « les mauvais sujets » en plusieurs vagues. Il prévient alors Jacques Hérault, subdélégué de l'intendant à Châtelleraut : « Le premier convoi sera certainement suivi de beaucoup d'autres et par conséquent, tous les bateliers de Châtelleraut auront occasion de participer à cette aubaine. » Dans la nuit du 27 au 28 août 1775, le soulèvement s'amplifie dans la colonie. C'est la première fois qu'éclatent des incidents graves : des ardoules sont brisées à coups de pierres, des puits — si indispensables à la vie quotidienne

Turgot, contrôleur général des finances de Louis XVI, signe l'ordre d'évacuer vers Nantes tous les colons qui le désirent. Les Acadiens sont menés jusqu'au port de Châtelleraut. Ceux de Chauvigny et de Bonnes prennent le bac à Cenon pour passer sur la rive gauche de la Vienne.

- **Octobre 1775** : le 24, un groupe de 116 personnes quitte le port de Châtelleraut. Par la Vienne et la Loire, des chalands les conduisent à Nantes.
 - **Novembre – Décembre 1775** : départ d'un deuxième convoi de 314 individus puis d'un troisième en comptant 459. La plupart sont motivés par les incitations de ceux arrivés à Nantes et négligent la volonté de certains premiers arrivés de faire demi-tour.
 - **Mars 1776** : deux derniers convois emmènent 449 personnes.
- Quelques familles partent isolément.



Le port de Châtelleraut. Vue de la ville de Châtelleraut située sur la rivière de la Vienne
Tavernier de Jonquières, 18^e siècle. © Bibliothèque nationale de France

Au printemps 1776, la plupart des Acadiens ont quitté le Pôitou pour Nantes où ils demeureront quasiment une dizaine d'années avant de retourner en Amérique. Ils n'émigrèrent vers la Louisiane qu'à partir de 1785 sur consentement de Louis XVI et grâce à des bateaux espagnols. Quelques-uns – 25 flyers représentant environ cent cinquante personnes – restent particulièrement le long de la « Ligne acadienne » et s'intègrent totalement à la vie du pays.

Action 3-B : renouveler les outils de médiation sur la parcelle



Action 1-B-4: Focus sur le patrimoine acadien

FOCUS LE PATRIMOINE FERROVIAIRE DE GRAND CHÂTELLERAULT



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



Actions 1-C-1 (recueil de mémoires) et 1-D-XXXX (user d'une marraine)

